

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 29 JANVIER 2020 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire**

- Le Conseil a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2020, à la suite de la présentation par Monsieur ABLAIN, Adjoint au Maire chargé des Finances. Le conseil a pris acte de la tenue de ce débat et du rapport présenté.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un acompte d'un montant de 150 000 € au Centre Communal d'Action Sociale étant précisé que le montant annuel de la subvention au titre de l'année 2020 sera examiné lors de la séance du 04 mars 2020.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un acompte d'un montant de 150 000 € à l'Association Enfance et Jeunesse étant précisé que le montant annuel de la subvention au titre de l'année 2020 sera examiné lors de la séance du 04 mars 2020.

Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes dans l'attente du vote du budget primitif :

Nature	Code fonction	gestionnaire	Libellés dépenses	Montant à inscrire
2051	023	INF	Création site internet	2 472 €
21311	020	BAT	Aménagement bureau service finances/E et C	25 000 €
21881	020	ORG	Isoloirs	619.20 €
21886	212	AFF	Vidéoprojecteur	800 €
21831	112	ORG	Téléphone	1 000 €

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour l'opération route départementale D768- Victor Hugo (sécuriser et d'améliorer les déplacements piétons et vélos du centre-ville jusqu'à la sortie de ville, réaménager le carrefour entre l'avenue de l'Europe et la rue Victor Hugo afin de fluidifier la circulation, créer une liaison cyclable entre la boucle de la Mayenne et le centre-ville). La subvention DETR 2020 est sollicitée à hauteur de 87 500 €.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour le projet de rénovation thermique et de mise en place d'une pompe à chaleur géothermique du groupe scolaire Marcel Pagnol. La subvention DSIL 2020 est sollicitée à hauteur de 442 767,36 €.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention relative à la participation communale à l'opération de renouvellement urbain du quartier Bel Air. Cette convention permet de finaliser le versement de 200 000€ au bénéfice de PODELIHA.

- Le Conseil, à l'unanimité fixe le montant mensuel du loyer du logement situé au 57 rue Victor Hugo à 900 € et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire de ce logement.

- Le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention de prestations de services relative à la plateforme de dématérialisation des marchés publics <https://www.marches-securises.fr> à intervenir entre la Ville et ALM,

- Le Conseil, à l'unanimité, a rendu un avis favorable sur le projet de révision générale n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrêté par le conseil de communauté le 13 janvier 2020 et procède aux mesures de publicité et d'affichage prévues par le code général des collectivités territoriales.

- Le Conseil, à l'unanimité, après avis du service division Domaine de la Direction des Finances Publiques en date du 22 janvier 2020, procède à l'acquisition des parcelles cadastrées section AP n° 479, 482, 489, 490, 491 et 495 à l'euro symbolique et à la cession à PODELIHA des parcelles cadastrées section AP n°496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504 et 505 à l'euro symbolique.

- Le Conseil, à l'unanimité, après avis du service division Domaine de la Direction des Finances Publiques en date du 7 janvier 2020, décide de vendre la parcelle n° AZ 6101p à Madame et Monsieur DERSOIR domiciliés : 101 avenue de l'Europe – 49460 Montreuil-Juigné, au prix de 30 € le m² soit 240 € net vendeur.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte le compte rendu annuel d'activités de l'opération Hameau de la Vallée révisé au 31 décembre 2019, avec un montant des dépenses et des recettes de cette opération à 3 437 000 € HT (inchangé par rapport à 2018), sans participation financière d'équilibre de la commune.

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la convention de gestion des sentiers d'intérêts communautaires avec ALM.

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la fin des conventions de prise en gestion des parcs d'activités communautaires à compter du 1er janvier 2020.

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2020-1 pour l'actualisation de la convention de mise à disposition, à titre gratuit, de locaux et de matériel, à intervenir avec l'association « Enfance et Jeunesse ».

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de recruter quatre agents saisonniers afin d'assurer la surveillance et l'entretien du camping municipal et de la piscine municipale durant l'ouverture estivale.

- Le Conseil, à l'unanimité, autorise création de postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC) qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention qui prévoit la mise à disposition auprès de l'association Enfance et Jeunesse d'un salarié dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC).

Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ, le 05 février 2020

**Le Maire,
Benoît COCHET**